



MAIRIE LES BARILS

Les Barils, le 29 août 2016

Le Maire
Aux
Habitants des Barils

Objet: Lettre de rentrée

Madame, Monsieur,

J'espère que vous avez passé un bel été. En cette période de rentrée, je tenais à vous donner quelques informations :

-Porte d'entrée : début des travaux mi-septembre au niveau du lotissement La Prairie. L'aménagement du carrefour du bourg est prévu pour 2017.

-Ramassage des ordures ménagères : En dépit des quelques difficultés, le ramassage s'effectue normalement en cette période de transition. J'ai mis sur le site des Barils le calendrier qui vous a été distribué en Juillet. Pour ceux qui n'ont pas internet, il est disponible en Mairie.

Employé communal : Monsieur Levannier ayant souhaité, pour des raisons personnelles, arrêter ses fonctions à l'issue de son contrat, nous avons recruté un nouvel employé communal à partir du 1^{er} septembre. En votre nom, nous remercions Olivier Levannier pour sa disponibilité et tout le travail accompli depuis sa prise de fonction.

Les Barils-Loisirs : La fête communale a été très réussie, grâce au dynamisme des membres de l'Association, qu'ils en soient remerciés. Ces derniers ne souhaitant pas poursuivre leurs activités, une réunion publique aura lieu cet automne pour constituer un nouveau comité des fêtes.

Plan d'occupation des sols : Ce travail de longue haleine se poursuit. Une réunion publique aura lieu en Novembre.

Repas des Anciens et Noël des enfants : Ces manifestations organisées par la Mairie se dérouleront le premier week-end de décembre. Des invitations vous seront envoyées personnellement.

Bonne rentrée et bon courage pour celles et ceux qui reprennent le travail. J'aurai bien sûr une pensée particulière pour vos enfants le 1^{er} septembre. Nous restons, avec les élus, à votre disposition.

Bien cordialement,

Le Maire,
Philippe OBADIA

Mairie Les Barils – 3, Rue de Verneuil -27130 Les Barils



02.32.60.21.90 - Permanences : mardi de 16 h à 18 h 30 & vendredi de 17h00 à 19h30
Courriel : mairielesbarils@orange.fr